

Charbonneau, Normand et Mario Robert. 2001. *La gestion des archives photographiques*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec. Collection Gestion de l'information. ISBN 2-7605-1068-9

James M. Turner

Volume 48, Number 2, April–June 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1030459ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1030459ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Turner, J. M. (2002). Review of [Charbonneau, Normand et Mario Robert. 2001. *La gestion des archives photographiques*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec. Collection Gestion de l'information. ISBN 2-7605-1068-9]. *Documentation et bibliothèques*, 48(2), 57–58. <https://doi.org/10.7202/1030459ar>

Charbonneau, Normand et Mario Robert. 2001. *La gestion des archives photographiques*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec. Collection Gestion de l'information. ISBN 2-7605-1068-9.

Dans un contexte de systématisation graduelle des méthodes pour l'organisation de l'information en constante évolution technologique, les leaders professionnels doivent constamment rédiger des textes pour guider les praticiens, gestionnaires de toutes sortes de collections. On observe également que l'organisation des collections d'images se fait trop souvent de façon *ad hoc*. Bien qu'il y ait de bonnes raisons historiques pour expliquer ce phénomène, il faut maintenant systématiser pour intégrer les collections dans le nouvel environnement technologique, pour favoriser l'utilisation des ressources et pour permettre une plus grande collaboration entre institutions. Cet ouvrage arrive bien dans ce contexte, d'autant plus que les collections d'images sont sans cesse croissantes et de plus en plus nombreuses. Le moment est donc venu de systématiser les méthodes et les pratiques.

L'ouvrage est publié sous la direction de Normand Charbonneau et de Mario Robert, deux professionnels possédant chacun une expérience solide en gestion de l'image en milieu archivistique; mais leur rôle dépasse de beaucoup la simple direction d'ouvrage. Il suffit de jeter un coup d'œil à la table des matières pour constater que chacun a participé aussi à la rédaction de plusieurs chapitres ainsi que des annexes, de l'avant-propos, de l'introduction et de la conclusion. Les autres collaborateurs possédant collectivement un bon siècle d'expérience dans le milieu archivistique québécois, le lecteur peut donc être assuré des assises de l'ouvrage.

Quant à l'organisation du livre, plusieurs aspects facilitent la consultation. Les chapitres correspondent aux processus archivistiques. Après le premier chapitre, lequel offre un aperçu historique de la photographie, on trouve des chapitres sur les techniques de création de ces documents, de leur acquisition, sur l'évaluation financière, la classification, le tri, la description, l'indexation, la préservation et la diffusion. Le dernier chapitre écrit par

Louise Gagnon-Arguin traite des études concernant les usagers. Cette organisation du livre permet au lecteur de lire systématiquement le contenu en faisant le rapport avec ses connaissances archivistiques appliquées à d'autres types de documents, mais aussi de l'employer comme livre de référence pour des recherches ponctuelles d'information. L'index de Mario Robert permet des recherches directes sur des concepts précis. À l'intérieur des chapitres, un système de numérotation hiérarchise les sections et offre un autre outil structurel permettant de mieux comprendre le contenu. Quatre annexes utiles présentent respectivement un glossaire, des repères chronologiques, un tableau traitant de la «*problématique de la condensation dans la description archivistique*» et des ouvrages de référence. Cette dernière annexe «*a pour objectif d'aider les services d'archives à identifier et à décrire les photographies qu'ils conservent*». Un des auteurs, encore une fois Mario Robert, note: «*cette liste est loin d'être exhaustive, mais elle a le mérite de correspondre à la réalité québécoise*». Finalement, l'ouvrage recense une bibliographie, compilée cette fois-ci par Normand Charbonneau, et organisée selon les thèmes des chapitres.

L'ouvrage a le mérite de traiter à la fois des questions théoriques et des questions pratiques entourant les divers aspects de la gestion des collections de photographies. Ainsi, le lecteur apprendra non seulement comment faire mais aussi pourquoi. Partout, les aspects importants de la matière dans chaque chapitre sont traités de façon systématique. Le style rend l'ouvrage accessible non seulement aux professionnels de la gestion de l'information, mais aussi aux amateurs d'images de tous niveaux, y compris les individus qui cherchent à ordonner une collection personnelle, et sans compromettre la qualité des informations pour autant. C'est un ouvrage sérieux offrant des conseils éminemment pratiques. Là où c'est utile, notamment dans les chapitres sur la description et l'indexation, les exemples sont abondants et pertinents. De plus, le choix des illustrations est excellent. Les images sont séduisantes et donnent le goût au lecteur qui ne l'avait pas déjà de lire le texte qui traite du sujet.

Faute de littérature abondante en français dans le domaine des sciences de l'information, les étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information doivent souvent se référer à des textes américains. J'étais donc très heureux d'inclure cet ouvrage, dès sa parution, dans la bibliographie de mon cours Documents visuels et sonores. Non seulement l'ouvrage est un ajout précieux à l'archivistique et aux sciences de l'information québécoises, mais la qualité de son contenu permet d'affirmer qu'il servira aussi un public beaucoup plus large, hors des frontières du Québec.

Cependant, le lecteur qui voudrait s'informer sur la gestion des archives photographiques dans un environnement numérique cherchera en vain ces informations dans le présent ouvrage. Il n'y a que quelques mentions de cette réalité dans le texte, alors que l'on se réfère de plus en plus à l'imagerie numérique lorsque l'on parle de photos, d'achat d'appareil, d'échanges par courriels. C'est un peu décevant de prime abord, mais comprendre l'état de la question concernant la gestion des objets numériques de toutes sortes, c'est comprendre l'impossibilité de pouvoir traiter toute la question de façon utile dans le présent ouvrage. Certes, les auteurs n'ignorent pas cette nouvelle réalité. Comme ils le disent eux-mêmes au dernier paragraphe, «*nous n'avons pas traité de la gestion des photographies numériques même si nous savons qu'elles sont aux portes de nos services d'archives*». Le domaine est tellement nouveau que tout est expérimental et que rien n'est stable en matière de normes et de méthodes de travail. Ceci dit, il se fait énormément de travaux présentement dans le développement de normes et de pratiques. Sans que des normes soient officielles, on parvient quand même à une certaine stabilité par l'adoption de plus en plus fréquente, dans les institutions, de recommandations du World Wide Web Consortium ou encore par la mise en application de produits de divers groupes de travail qui développent des lignes directrices ou des compilations de meilleures pratiques. Au rythme où vont les travaux, on peut imaginer que bientôt on arrivera à une situation où suffisamment de morceaux de cette nouvelle réalité seront

stabilisés pour que l'on puisse leur consacrer un autre livre. Lorsque ce moment arrivera, il serait intéressant que des auteurs aussi compétents et habiles que ceux du présent ouvrage soient disponibles pour nous offrir un document d'aussi bonne qualité sur la gestion des archives photographiques numériques.

James M. Turner

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

Amar, Muriel. 2000. Les fondements théoriques de l'indexation: une approche linguistique. Paris: ADBS Éditions. 355 pages.

La lecture de cet ouvrage de Muriel Amar sur une nouvelle approche de la pratique de l'indexation n'est pas une sinécure. Reposant sur des fondements théoriques de nature linguistique, la thèse de l'auteure n'est pas toujours facile à appréhender. Soucieux d'être fidèle aux propos de l'auteure, je me limiterai donc à rapporter les principaux éléments de cette recherche.

D'abord, pour bien situer la problématique, reprenons quelques propos tenus en préface par Michel Le Guern où il rappelle notamment que la pratique de l'indexation remonte à plus de cinq siècles. À ses débuts, on parlait de *tabula* et non d'index. Ces tables permettaient une lecture autre que linéaire, ce que certains auteurs voyaient comme une forme de paresse. Pourtant cette présentation tabulaire favorisait le repérage de l'information. Une information croissante, à mesure que l'imprimerie s'affirmait comme mode de diffusion. Au fil des siècles, l'indexation est passée d'une pratique souvent solitaire à une œuvre collective, d'où l'apparition de normes pour en assurer la cohérence. Conçues sur une base essentiellement empirique, ces normes ont vu leurs limites atteintes avec l'émergence de l'automatisation de l'indexation. Il fallait alors déterminer sur quels fondements théoriques reposaient ces normes. C'est à cette tâche que s'est attaquée Muriel Amar. Comme le signale Le Guern, l'indexation y est décrite comme une pratique discursive où ce ne sont pas tant les mots qui importent que le discours qui les soutient. Un discours de l'indexeur qui est différent de celui de

l'auteur ou du lecteur.

La définition classique de l'indexation, c'est-à-dire « l'opération qui consiste à décrire et à caractériser un document à l'aide de représentations des concepts contenus dans ce document » tirée de la norme AFNOR Z 47-102 (1978:225) est quelque peu bousculée par Muriel Amar. Voulant définir les fondements théoriques de l'indexation, elle constitue, à partir de l'objet empirique qu'est la pratique de l'indexation, un objet scientifique basé sur une approche épistémologique (p. 13).

L'auteure précise que cette quête de fondements théoriques provient essentiellement de la pression technologique qui s'exerce sur les activités professionnelles dans les domaines de l'information et de la communication. On pense évidemment à l'émergence du réseau Internet et de la redéfinition qu'il impose au document et à son traitement, notamment par l'utilisation des moteurs de recherche. L'autre élément majeur est l'apparition croissante de systèmes d'indexation automatisés qui ne va pas sans poser problème sur le plan d'une appréhension formelle de la pratique de l'indexation.

L'auteure axera sa recherche des fondements théoriques sur une approche linguistique afin de mettre en évidence les faits de langue propres à l'indexation. On ne veut pas tant savoir comment les indexeurs ou les systèmes automatisés fonctionnent que d'identifier les arrières-plans théoriques définissant ces pratiques autant manuelles qu'automatiques (p. 21).

Le premier chapitre de l'ouvrage expose la problématique en proposant un cadre dans lequel sont précisés l'objet étudié et la méthode d'analyse privilégiée. Les chapitres deux et trois, regroupés dans la première partie, s'intéressent aux problèmes théoriques de l'indexation qui concernent le lexique utilisé ainsi que la notion de référence. La seconde partie, soit les chapitres quatre et cinq, avance les fondements théoriques découlant de cette réflexion.

Le processus d'indexation se définit comme un mode d'organisation spécifique des documents relevant d'un discours qui lui est propre. La problématique du descripteur est ainsi revue dans une approche discursive de l'indexation. Partant d'une indexation normative, issue d'une lecture interprétative, cette nouvelle approche de l'indexation propose plutôt une lecture explicative (p. 240). La même notion de

thème discursif se trouve dans ces deux types d'indexation. Toutefois dans l'un, la « thématization » est le fruit de l'indexation alors que dans l'autre, elle est le résultat de la recherche d'information. En d'autres mots, l'indexation « interprétative » produit des thèmes de discours et l'indexation « explicative » extrait des éléments du texte dont sont issus les thèmes des discours (p. 241).

L'auteure tente de démontrer les similarités et les différences entre son approche et l'indexation classique. Les deux recourent la notion de thème discursif et elles ont une approche discursive du descripteur. On doit donc comprendre que celle qui produit des thèmes de discours est une « indexation interprétative » dont l'espace de « thématization » relève des indexeurs alors que celle qui extrait des éléments textuels amenant la construction des thèmes du discours est une « indexation explicative » dont l'espace de « thématization » est situé du côté des utilisateurs (p. 239).

L'enjeu central de cet ouvrage aura été de dégager la spécificité de l'indexation et de l'usage particulier qui est fait de la langue. L'étude des deux problèmes théoriques que sont le rôle des mots (lexique) et de la référence a permis de montrer que la pratique de l'indexation se fonde avant tout sur des propriétés de la langue et du langage où le thème du discours est fondamental. Ce thème discursif fait le pont entre les différentes propriétés linguistiques opérant en indexation, que ce soit la signification lexicale, la synonymie référentielle ou encore l'élaboration de la référence (p. 309). Bien que la viabilité de l'indexation dépende de l'exploitation de ces propriétés, il importe de lui donner un projet spécifique reposant sur la notion de construction de thèmes discursifs (p. 312).

Cette approche de nature linguistique ne permet pas toutefois de formaliser à elle seule le processus d'indexation. Selon Muriel Amar, l'indexation apparaît avant tout comme un processus de création d'espaces documentaires spécifiques mettant en jeu deux types de stratégies dont l'objectif commun est la construction de thèmes de discours. La première stratégie en est une d'exploration des sources et la seconde stratégie concerne l'exposition des documents. L'indexation peut ainsi trouver dans ses objets (textes, documents, liens entre eux) une façon de faire